

Demi-finale zone ouest à Saint-Brieuc La GRS du Ponant a bien tenu son rang

26 avril 2010 – Le télégramme



Demi-finale zone ouest à Saint-Brieuc La GRS du Ponant a bien tenu son rang.
Malgré quelques petites erreurs, la GRS du Ponant a dominé la compétition. Photo Cyril Frionnet

La GRS du Ponant a fait honneur à son titre de champion de France, catégorie DF2, hier lors des demi-finales zone ouest qui se déroulaient à Saint-Brieuc.

Sur la feuille de résultats, le succès des Brestoises ne fait pas l'ombre d'un doute en Division fédérale 2. Malgré les petites erreurs qui ont émaillé la prestation des Finistériennes, leur avance sur Saint-Grégoire est restée confortable au moment du décompte final. 21.950 points contre 20.000: l'ensemble du Ponant aura encore une carte à jouer lors des championnats de France de gymnastique rythmique qui auront lieu les 29 et 30 mai à Tourcoing. En DN2, ces demoiselles du Ponant ont en revanche encore un peu de travail si elles veulent faire briller leur étoile dans le Nord. Il faut dire que cette Division nationale qui intègre la prestation d'un ensemble de cinq gymnastes et celles de deux «individuelles» est particulièrement exigeante. La Bretagne, qui n'est pas une terre de très haut niveau, a toujours du mal à bien s'y comporter. Hier, sur les 28 clubs de l'Ouest qui étaient représentés (pour un peu plus de 240 participantes), seulement dix étaient bretons. Pour autant, les rotations qui se sont succédé jusque presque 18h salle Steredenn étaient toutes agréables à l'oeil. Cela vaut aussi pour les Divisions interrégionales pour qui il s'agissait d'une finalité.

DIVISION CRITÉRIUM. DIR 1 P3-B1: 1. E.Collet (CPB Rennes), 14.100; 2. J.Pineau (Landéda), 13.350; 3. V.Zundel (Plérin), 13.350. DIR 1 M2-C1: 1. Mathilde Geffard (Cholet), 13.300; 2. Ch. Arsonneau (LaRoche), 12.150; 3. A.Meunier (Saint-Nazaire), 11.550. DIR 2 B2-M1: Roxane Pelleau (Landéda), 12.950; 2. C.Palvadeau (Challans), 12.950; 3. E.Messina (Montoir-de-Bretagne), 12.700. DIR 4 C2-J1: 1. Eléonore Gold-Dalg (Laval), 14.050; 2. L.Chalmel (CPB Rennes), 12.800; 3. L.Lenoir (LeMans), 11.750. DIR 5 J2-S: 1. Noémie Houdayer (Laval), 15.900; 2. M.Jourdain (Laval), 15.550; 3. C.Martel (Laval), 15.450. DIVISION FÉDÉRALE. Esthétique: 1. Rezé, 15.800; 2. Saint-Grégoire, 15.550; La Nantaise, 15.350. DF2 B/M: 1. La Nantaise, 20.450; 2. Saint-Nazaire 2, 17.700; 3. Saint-Nazaire 1, 16.050. DF2 C/J/S: 1. GRS du Ponant Brest, 21.950; 2. Saint-Grégoire, 20.000; 3. Poitiers, 17.850. DF1M: 1. Sablé-sur-Sarthe, 14.850. DF1J: 1. Rezé, 17.950; 2. Sablé-sur-Sarthe, 15.150. DF1 S: 1. La Nantaise, 17.400; 2. Angers, 16.900; 3. Lannion, 15.400. DIVISION NATIONALE. DN: 1. La Nantaise, 72.600; 2. CPB Rennes, 70.075. DN2: 1. GRS du Ponant, 73.300.